

PETR SUD LOZERE

LIVRET D'ACCUEIL

Nouveaux Elus



Le mot du président

Les élections municipales de 2026 marquent un nouvel élan dans la mise en œuvre des politiques publiques menées au service des habitants.

Communes et intercommunalités composent le territoire au service duquel les élus se mobilisent, celui du « bloc communal » qui répond aux besoins de proximité. Mais le territoire vécu par les habitants, au quotidien, ne se limite pas aux frontières administratives des communes. Les pratiques (travail, loisirs...) se déploient bien au-delà.

C'est dans cet esprit que les élus des 2 intercommunalités du Sud Lozère ont créé le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sud Lozère : Définir ensemble une stratégie locale, initier des actions communes, mutualiser des moyens, des outils d'aide à la décision, coopérer, expérimenter dans le champ de l'aménagement, du développement durable, des transitions sociétales (écologique, alimentaire, démocratique...). Tel est l'intérêt et le rôle reconnu du PETR Sud Lozère.

Vous êtes invités à vous impliquer dans l'une ou l'autre des instances du PETR Sud Lozère (conseil, programme Leader via le GAL, comités de pilotage...) parce qu'il est un espace où on se donne les moyens de fabriquer aujourd'hui le territoire de demain !!

Daniel BARBERIO

Le mot de la présidente de la fédération nationale

Mesdames, Messieurs,

Candidat à l'élection municipale, et une fois élu.e, vous allez pleinement vous investir au sein de votre conseil municipal. Je tenais personnellement à vous en féliciter ! Un beau chapitre de votre engagement s'ouvre à vous.

Votre engagement local se traduira à trois niveaux : l'hyperproximité soit au niveau de la commune, première cellule démocratique de notre organisation territoriale, l'échelle de mise en œuvre des compétences soit l'intercommunalité, indispensable pour répondre aux besoins du quotidien des habitants, et enfin le niveau de la définition de la stratégie territoriale, c'est à dire à l'échelle du Territoire de projet. Donc au-delà du seul mandat municipal, certains prolongeront leur engagement au conseil communautaire, d'autres encore se verront impliqués au sein du Territoire de projet, au conseil syndical du PETR Sud Lozère. Siéger au sein des instances du Territoire, c'est contribuer à la définition de sa stratégie, d'en appréhender les dynamiques structurantes en termes de développement économique, de transition énergétique, des services à la population, d'aménagement du territoire ou encore de contractualisation. Siéger au sein du PETR Sud Lozère sera un mandat passionnant pour projeter une ambition collective aux côtés d'une équipe dédiée et compétente.

C'est pourquoi, je vous invite pleinement à vous saisir de cette opportunité. Emparez-vous de cet outil. ANPP - Territoires de projet, que j'ai le plaisir de présider, sera à vos côtés tout au long de cette belle aventure !

A votre disposition et celle de vos équipes pour toute question.

Mélanie THOMIN

Députée du Finistère

Conseillère communautaire du Pays de Landerneau-Daoulas

Conseillère municipale de la Ville d'Hanvec (29)

Le territoire du **SUD LOZERE**



12 448 Habitants

1 500 KM²

8 HAB/KM²

Une densité de population parmi les plus faibles de France



Le territoire Sud Lozère est un territoire uniquement rural, sous **aucune influence urbaine directe**. Millau et Alès se trouvant à plus d'1 heure de route de Florac, les grandes métropoles régionales (Montpellier, Toulouse, Clermont-Ferrand) sont à plus de 2 heures. Florac, 2000 habitants, y joue un rôle particulier et rare en France : pôle de centralité et sous-préfecture d'un bassin de vie très étendu. Le territoire est maillé de « bourgs » de tailles modestes, qui jouent un rôle de centralité secondaire pour les habitants alentours. On en compte une dizaine, allant de 300 à 900 habitants.

Le PETR SUD LOZERE, c'est quoi ?

Un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) est une structure de coopération entre plusieurs intercommunalités. Il répond à une cohésion géographique, culturelle... C'est une démarche volontaire des acteurs locaux. C'est aussi un espace de dialogue et de coopération entre EPCI ; il contribue à la construction d'une vision partagée et d'un avenir souhaité. C'est un réseau d'élus, de techniciens qui agissent pour et avec le territoire. Il permet de travailler ensemble sur des projets communs en tenant compte de l'existant... Il réunit les acteurs d'un territoire autour d'enjeux partagés afin de construire et mettre en œuvre une stratégie commune, un projet commun !



Au service du territoire, le PETR Sud Lozère :

- ASSURE UNE MUTUALISATION DE MOYENS ET DE COMPÉTENCES
- CONTRIBUE À LA VISIBILITÉ DU TERRITOIRE À DES ÉCHELLES PLUS LARGES - COMME LA RÉGION, L'EUROPE -
- AGIT COMME UN CATALYSEUR ET CAPTE DES FINANCEMENTS POUR METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES
- FAVORISE LA COOPÉRATION ENTRE ENTITÉS DE TOUTE SORT

Pourquoi s'impliquer au PÉTR Sud Lozère ?

- 1 Construire et faire vivre un projet de territoire au regard des enjeux locaux : siéger au sein du PÉTR SUD lozère permet de contribuer aux orientations qui façonnent l'avenir du Sud Lozère
- 2 Mettre en œuvre, accompagner des projets et des actions concrètes pour les habitants : Le PÉTR Sud Lozère met en œuvre des programmes adaptés aux besoins des collectivités
- 3 Avoir accès à une ingénierie de projet qualifiée et à un réseau : l'équipe du PÉTR Sud Lozère constitue une ingénierie locale, mutualisée et compétente dans ses champs d'action. Le PÉTR Sud Lozère permet un dialogue direct et régulier avec les différents partenaires institutionnels et financiers.
- 4 Porter & partager une vision du territoire qui s'inscrit dans une dynamique collective et concertée pour le développement du Sud Lozère

Comment y participer ?



1 Conseil syndical

Il administre, règle la vie et le fonctionnement du PÉTR. Il est composé de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants issus à nombre égal des 2 CC.

1 Bureau

Il est composé de 5 membres et se réunit en amont de chaque conseil pour préparer les décisions du conseil, faciliter et mettre en commun les réflexions des 2 EPCI.

1 Conférence des maires

L'ensemble des maires se retrouve, a minima, une fois par an pour échanger, s'informer, être associé aux orientations.

Comment siéger au Conseil Syndical du PÉTR Sud Lozère ?

Le processus se fait en plusieurs étapes, encadré par la loi du 17 mai 2013 qui définit l'élection des conseillers municipaux et intercommunaux. Détails.

1 Election des maires et des adjoints

- > Entre le 20 et le 22 mars si un seul tour
- > Entre le 27 et 29 mars si 2 tours

2 Election des conseillers communautaires

- > Communes de moins de 1000hab : désignation des conseillers dans l'ordre du tableau municipal
- > Communes de + de 1000 hab : sur chaque bulletin de vote, une liste de candidats au mandat de conseiller communautaire est stipulée

3 Installation des conseils communautaires

- > Au plus tard, le vendredi de la 4ème semaine qui suit l'élection municipale, soit le 24/04/26

4 Installation du conseil syndical

- > Au plus tard, le vendredi de la 4ème semaine qui suit la désignation de l'ensemble des exécutifs concernés, soit au plus tard le 22/05/26.
- > le conseil syndical d'installation est fixé au 12 mai 2026 à 14h

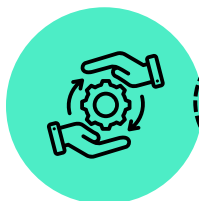
Et le suivi des missions



Pour chaque mission, 2 élus référents issues des 2 CC sont nommés. Leur rôle est de suivre la mission, d'être l'interlocuteur privilégié des techniciens. Ils participent aux comités de pilotage, de suivi ou de programmation ainsi qu'aux groupes de travail. Il rend compte auprès du conseil syndical, de son conseil communautaire et municipal.

Les missions & l'équipe

L'objectif du PETR est de mettre en œuvre le projet de territoire à travers les missions confiées par les 2 CC. Une équipe motivée et pluridisciplinaire pour faire avancer les projets !



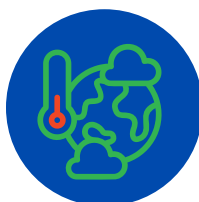
Direction & Admin

Sandrine Marmeys, directrice & Magali Robert, comptable Budget, trésorerie, Rh et coordination, organisation des instances



Mission Accueil

Sylvain Lhullier accompagne des projets publics ou privés, en lien avec la création d'activités et l'offre de logements. Son rôle est d'accueillir, écouter les porteurs de projets trouver des solutions foncières, structurer le modèle économique et la gouvernance, faire le lien avec les partenaires.



Démarche Climat

En réponse à l'AMI Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique, les travaux animés par Delphine Bénard ont permis de partager un diagnostic précis, construire des pistes concrètes pour s'adapter, de poser les bases d'un Plan Climat Energie Territorial.



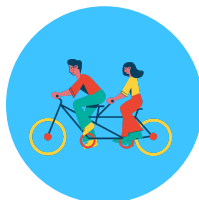
Agriculture/ Alimentation

Louise Daunizeau et Floriane Rouge animent et coordonnent le Projet Alimentaire de Territoire -PAT- avec l'ambition de rendre accessible à tous les habitants du Sud Lozère une alimentation saine, durable et locale. Relocalisation de l'agriculture, de l'alimentation, préservation de la santé, restauration collective, circuits courts, foncier, installation, solidarité alimentaire.



LEADER / CTO / CRTE

Audrey Molis, Delphine Bénard et Sandrine Marmeys font vivre la stratégie locale Leader autour des transitions écologique et sociale, accompagnent les porteurs de projet, créent des partenariats, optimisent des plans de financement... pour des projets bonifiés !!



Mobilité

Valérie Berh anime la mission "mobilité" qui permet de réfléchir à comment se déplacer en milieu rural, en voiture MAIS pas que !! Son rôle est de sensibiliser, informer, trouver des solutions au regard des besoins locaux, tester et expérimenter des nouveaux outils... en partenariat avec les acteurs locaux.



Charte Forestière

Margot Lepetit anime la Charte Forestière, outil qui rassemble élu.es et acteurs/ actrices de la filière forêt-bois locale. Un plan d'action décliné en 17 points stratégiques mobilisent l'ensemble des partenaires de la filière : Gérer les risques, adapter la forêt aux défis du changement climatique, soutenir et développer la filière, créer du lien entre forêt et habitants



PROJET COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

